

398

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 398 10 mars 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

Une fois de plus, non!

Tout est dit, semble-t-il. Tout a été dit et redit à propos des initiatives sur l'« emprise étrangère ». Portrait des xénophobes, analyses en profondeur des motivations des citoyens helvétiques, ceux qui refusaient de justesse les propositions de Schwarzenbach en juin 1970, ceux qui tournaient résolument le dos à Valentin Oehen en octobre 1974 malgré le soutien affirmé de près d'un tiers de l'électorat aux thèses du leader de l'AN, ceux qui semblent tentés aujourd'hui par un nouveau tour de vis concernant les naturalisations, mise en évidence des dangers graves que font courir les nouvelles initiatives à la population helvétique dans son ensemble (arbitraire légalisé et centralisation abusive dans la question des naturalisations, et ce ne sont que des exemples parmi d'autres), appels à la raison, appels à la modération, à une certaine humanité, et surtout des chiffres, des avalanches de chiffres, comme si le problème pouvait se résumer à son aspect quantitatif.

Depuis presque dix ans que cela dure, on n'en est pas, dans un camp comme dans l'autre, à une contradiction près. N'a-t-on pas vu James Schwarzenbach lui-même combattre la troisième initiative avec des arguments qui condamnent pratiquement la quatrième, celle-là même sur laquelle le peuple suisse devra se prononcer le week-end prochain: « Doit être aveugle celui qui ne sait pas faire la différence entre l'année 1970, écrivait James Schwrazenbach en septembre 1974 dans la «Neue Zürcher Zeitung» fulminant contre les propositions des partisans de Valentin Oehen, c'est-à-dire l'année de la prospérité croissante, et l'année 1974, celle de la menace de récession. Ce qui était économiquement supportable en 1970, ce qui pouvait éventuellement servir de frein à la conjoncture, devient quatre ans plus tard une menace grave pour tous les salariés suisses et avant tout pour ceux des petites et moyennes entreprises ». Que retiendra le citoyen ou la citoyenne de ces volte-face ?

Subsiste au-delà de tout cela un fond passionnel que chaque partie tente d'exploiter à sa manière, ayant épuisé tous les autres moyens de convaincre. D'où un débat doublement faussé: faussé par cette manière de faire la part belle, en définitive, à l'irrationnel, faussé par l'incapacité du Conseil fédéral à se dégager du terrain de combat qu'avaient choisi les xénophobes; on attend toujours en effet des autorités politiques qu'elles proposent un règlement global de la question, où les aspects qualitatifs prendraient enfin le pas sur toutes les autres considérations (plafonds, taux, contingents et autres); jusqu'ici, dans cette perspective, seule l'initiative Etre solidaires et quelques prises de position récentes sur le statut de saisonnier (Eglises, PSS, PDC) semblent ouvrir une voie constructive de réflexion, indispensable à l'avenir. Il n'est pas question, une fois de plus, de céder aux sirènes xénophobes. Mais, le « non » acquis, il faudra comprendre comment notre système de démocratie directe a permis de plonger durablement dans l'angoisse une partie importante du monde du travail dans notre pays. On imagine mal peut-être le sentiment d'insécurité — encore accentué bien sûr par la récession — qui est le lot aujourd'hui de milliers de travailleurs étrangers, dont l'avenir professionnel, la vie est sans cesse remise en question par ce débat sur l'« emprise étrangère », toujours recommencé.

Certains ont trouvé dans la multiplication des initiatives xénophobes le prétexte à des projets de démantèlement des droits populaires, nul doute que la solution est ailleurs.

Et par-dessus tout, le véritable enjeu subsiste, qu'il faudra bien mettre à jour tôt ou tard: c'est la division du travail. Celle qui réserve à des minorités, taillables et corvéables à merci, toutes les besognes qui répugnent à une majorité plus confortable.

DANS CE NUMÉRO. Pp. 2/3: Annexe de l'éditorial - Dans les kiosques; pp. 4/5: Que deviennent les « chrétiens »?; pp. 6/7: Fribourg: Tempête sur le petit écran - Point de vue; p. 8: Le carnet de Jeanlouis Cornuz.

Une chance et un tourment

Dès le début des années soixante, des articles de presse, des études, des thèses ont été consacrés aux problèmes de l'immigration étrangère massive. Les questions, les craintes, les avertissements, puis les initiatives populaires n'ont pas manqué. Mais la croissance à tout prix, en Suisse et dans les autres pays, était la seule politique officielle. Et les Cassandres faisaient figure d'empêcheurs de consommer en rond dans l'euphorie du boom généralisé.

Publié en 1966, le livre de Hermann-Michel Hagmann « Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse », tirait la sonnette d'alarme. L'auteur ne se limitait pas à une description académique de l'immigration étrangère. Il dénonçait aussi les incohérences des mesures fédérales en matière de croissance économique et de main-d'œuvre étrangère. Enfin il proposait une politique à long terme, diagnostiquant que le problème des étrangers dissimulait « une véritable crise de croissance de la Confédération ».

Plus de dix ans après, nous avons à nouveau posé quelques questions à H.-M. Hagmann (directeur du Service social de la ville de Sierre, expert auprès de la commission consultative fédérale sur le problème des étrangers, chargé d'un cours de démographie à l'Université de Genève).

Une manière de comprendre l'évolution des esprits, si évolution il y a eu !

Question — *Vous proposiez dans votre livre une véritable campagne d'information : « Il s'agit d'expliquer à l'opinion publique comment la présence étrangère est devenue permanente, et pourquoi l'assimilation représente une des solutions indispensables à la résolution de la question des étrangers en Suisse ». L'information a-t-elle été suffisante ?*

— C'est un fait : il y a eu un effort d'information, mais insuffisant. Le secrétariat de la commission

fédérale consultative sur le problème des étrangers a fait un excellent travail. Il a publié un certain nombre de rapports qui ont été repris par la presse. A cause des initiatives, l'information est restée souvent incomplète, dirigée. Le débat en a été parfois faussé; on n'osait pas dire les choses comme elles étaient, car ça risquait d'être mal compris.

Aujourd'hui il manque toujours une conception globale du problème des étrangers et de l'information. Timidement le Conseil fédéral essaie de définir une politique. En outre, on note toute une série de démarches parcellaires, de travail dans l'ombre, d'institutions et associations diverses, des Eglises, de certains syndicats, etc.

La seule campagne d'information ne suffit pas à dissiper les préjugés. On peut scientifiquement expliquer l'existence de ces préjugés par des considérations sur lesquelles on n'a pas prise. On peut atténuer les tensions mais pas tout résoudre. Le meilleur moyen d'éliminer les causes de tensions, c'est d'intégrer à long terme les étrangers. La seule information est insuffisante.

Q — *Vous dénonciez en 1966 l'absence de politique de croissance économique et démographique. Aujourd'hui, compte tenu de la conjoncture, une politique à long terme est-elle possible ?*

— Il est urgent pour la Suisse de définir une politique démographique. Il y a aujourd'hui un nouveau problème de dénatalité, de répartition des populations. On voit qu'avec la crise les régions de croissance économique les plus fortes continuent d'absorber les migrants des régions les moins développées du pays.

On est en train de vivre une « maladie » des structures par âge de la population, notamment à cause de l'immigration étrangère. L'évolution en dents de scie va se répercuter encore à long terme.

Ces à-coups sont nocifs. L'idéal, en démographie, c'est d'avoir une population où les oscillations sont les moins fortes de façon à maintenir des équilibres régionaux, des équilibres entre les équi-

pements collectifs et les gens qui arrivent sur le marché du travail, entre les enseignants et les enseignés, etc.

Il faut définir une politique, se fixer des objectifs. Il y a des écologistes qui disent : 6,3 millions d'habitants c'est trop, il faut arriver à 4,5. La population optimale n'est pas facile à déterminer. Pour ma part, je suis partisan d'une population qui se rapproche plus ou moins d'une population stationnaire. Quant à une diminution de la population, il faut bien comprendre qu'elle entraînerait des conséquences graves.

Q — *L'acceptation de la quatrième initiative « pour la protection de la Suisse » provoquerait-elle une décroissance démographique ?*

— Evidemment. Et elle ne ferait qu'accélérer la décroissance dans laquelle nous sommes déjà, et le chômage. Je crois que les gens commencent à comprendre qu'ils ont tout intérêt, sur le plan économique, indépendamment de l'aspect humain de la question, à ne pas faire partir les étrangers. Il y avait un raisonnement simpliste : on fait partir les étrangers et on prend leur place. Simpliste et apparemment logique.

Maintenant les gens se rendent compte que les travailleurs étrangers sont aussi des consommateurs, des contribuables. Leur départ ne fait qu'aggraver la situation, les problèmes de l'emploi.

Un exemple concret. Je connais un électricien qui travaille dans le bâtiment. Certains projets de construction ont dû être abandonnés parce que leur promoteur possède un immeuble dans lequel quatre appartements sont inoccupés à la suite du départ des étrangers.

L'ouvrier a vu concrètement le problème de la consommation. Si on diminue la population, ayant un appareil économique prévu pour tant d'habitants, on va diminuer la demande de biens. Je crois que les gens comprennent que personne n'a intérêt à ce que la population décroisse.

On peut se poser la question : est-ce qu'il ne faudrait pas garder tous les étrangers, donner des

indemnités de chômage plus longues? Je me demande si on n'a pas intérêt à le faire pour maintenir la population à son niveau actuel. Parce que c'est un cercle vicieux. Exactement le sens inverse de ce que nous avons connu durant les années soixante (surchauffe). Nous sommes confrontés maintenant à un effet déflationniste et multiplicateur déprimant, et on a de la peine à l'arrêter.

Q — *Les trois initiatives ont trait directement ou indirectement aux problèmes de « l'emprise étrangère ». Pourquoi des mouvements minoritaires persistent-ils ainsi dans leur politique alors qu'ils ont été désavoués à deux reprises ?*

— Les deux mouvements xénophobes qui ont lancé ces initiatives vivent du problèmes des étrangers. Lors des dernières élections fédérales ils ont perdu du terrain. Ils sont donc obligés de lancer de telles initiatives pour maintenir leur électorat. Et il faut admettre que ces mouvements représentent une certaine part de la population suisse dont le mal-être, le malaise est habilement exploité. Et le manque de clarté de la politique fédérale ne facilite pas les choses...

L'affaire des naturalisations figurait déjà dans une initiative précédente. Ils ont donc repris ce sujet. Et maintenant ils lancent une nouvelle initiative

sur les impôts, un impôt, bien sûr, sur les étrangers.

Ce qui est grave, c'est la menace, la psychose permanente que font peser ces initiatives sur la population étrangère résidant en Suisse.

Si la quatrième initiative était acceptée, cela signifierait que près de 260 000 étrangers devraient en l'espace de dix ans quitter la Suisse. La situation serait intenable. Et pour tous les étrangers, quel que soit leur statut, ce serait une véritable épée de Damoclès.

Q — *En 1966, vous proposiez la suppression du statut de saisonnier. Est-ce que vous maintenez cette proposition ?*

— Je préférerais la suppression pure et simple du statut. Mais il n'est pas possible de le supprimer dans l'immédiat pour des raisons de restructuration économique, pour des raisons politiques.

La communauté cantonale de travail Valais-Etrangers dont je fais partie propose une solution de compromis : ni maintien absolu ni suppression absolue. Le statut de saisonnier pourrait être transformé par la possibilité d'acquérir le permis de séjour après deux fois huit mois de séjour en Suisse. Par ce biais on pourrait résoudre le problème du statut des saisonniers dans la grande majorité des cas.

Une bataille de douze mois est engagée pour franchir la première étape de la lutte pour le tirage imposé par la direction de Migros.

— *Un lecteur nous a rendu attentif au fait que le principal journal de salariés de Suisse est maintenant l'hebdomadaire « SKZ/L'employé de commerce », organe de la Société suisse des employés de commerce, dont le nouveau tirage est de 82 051 exemplaires. A la différence du journal « SMUV », organe alémanique de la FTMH, que nous avons considéré comme le plus fort tirage, « SKZ/L'employé de commerce » est bilingue. Saisissons l'occasion pour noter une information parue dans un récent numéro. La Société des em-*

ployés de commerce comptait 64 610 membres le 1er décembre 1974, 72 315 le 1er décembre 1975 et 77 860 le 1er décembre 1976. Les « cols blancs » commenceraient-ils à mieux comprendre la nécessité de « s'organiser » ? Une nouvelle campagne de recrutement a commencé le 1er mars.

Déjà la cuisine

— *Des échos sur des démissions probables au Conseil fédéral apparaissent sporadiquement dans la presse alémanique. Cette fois, c'est le mensuel « Wirtschaftsrevue » (mars) qui relance le jeu. Trois noms de démissionnaires probables en fin d'année et quatre noms de successeurs possibles sont lancés mais autant ne pas trop les prendre au sérieux. Il y a encore neuf mois jusqu'à la fin de l'année. A quoi servent ces spéculations ?*

Ce qui est plus sûr, c'est la décision de la caisse d'épargne de Küssnacht (ZH) de réduire à 4 ¾ % le taux des hypothèques en premier rang à partir du 1er avril...

— *« Die Weltwoche » a passé à l'offset pour une partie de son édition ce qui nous vaut des pages en couleurs très vives, nous dirions bariolées, mais c'est probablement ce que désirent les lecteurs. Font exception ceux de la « NZZ » et de « DP » ! Saisissons l'occasion pour recommander la lecture de la présentation de la « NZZ » dans « Construire » du 2 mars.*

— *Pour terminer, un écho de la campagne pour l'élection d'un préfet dans le district de Seftigen dans le canton de Berne. Se présente un candidat socialiste originaire du Haut-Valais. Au cours du débat public, à Belp, un auditeur lui demande quelle est sa religion. La réponse, rapportée par les « Berner Nachrichten » (5.3), est claire : « Comme Valaisan d'origine, je suis effectivement catholique, mais je n'ai jamais eu l'impression d'être candidat à une fonction de maître de religion ou d'habiter en Irlande du Nord ». Le quotidien bernois ajoute que cette tirade fut applaudie.*

DANS LES KIOSQUES

Action

Le quotidien « Die Tat » (L'Action) s'appellera tout simplement « Tat » (Action) à partir du 4 avril.

La rotative est rodée à Spreitenbach. La rédaction sort des numéros d'essais qui ne parviennent pas aux lecteurs ordinaires. L'administration cherche des vendeurs dans une vingtaine de villes alémaniques de douze cantons et demi-cantons (sur les dix-neuf entrant en considération). Seuls des petits cantons et demi-cantons ont été jusqu'ici négligés.

Que deviennent les « chrétiens » ?

Les syndicats chrétiens avaient évolué, on le savait, depuis l'époque où, prenant au mot les encycliques papales, s'inspirant de l'exemple de Mussolini et de Salazar, ils ambitionnaient de réunir patrons et ouvriers dans des corporations d'un style très moyenâgeux.

La réalité est plus riche que tous les schémas; et la capacité d'adaptation des « chrétiens » à un travail syndical mieux adapté aux conditions de vie faites aujourd'hui aux travailleurs s'est révélée, ces dernières années, si impressionnante qu'elle en a surpris plus d'un, tant du côté patronal que du côté du monde du travail. Les moins étonnés ne furent pas les milieux dirigeants de l'économie qui, l'an dernier, après l'« affaire » Matisa, disaient tout haut leur indignation. Dans « 24 Heures » — mais ce son de cloche fut répercuté dans la Suisse entière — le porte-parole du patronat vaudois

n'y allait pas par quatre chemins : « ... Les organisations affiliées à la Fédération des syndicats chrétiens ... apparaissent publiquement depuis une année comme l'un des groupuscules (sic) gauchistes les plus actifs » (11.5.1976).

Depuis lors, les esprits se sont un peu apaisés (même si le représentant des syndicats chrétiens s'est vu remettre vertement à sa place par la FTMH lors de la grève chez Dubied) : le procès n'a pas repris avec une vigueur proche de celle de l'épisode caractéristique de la banlieue lausannoise; peut-être s'accommode-t-on du rôle que les syndicats chrétiens se mettent à jouer (voir la grève des taxis lausannois) sur l'échiquier complexe de la « paix du travail ».

L'évolution de cette organisation de travailleurs n'en demeure pas moins rapide. Comment l'expliquer ?

Si le mouvement des syndicats chrétiens s'ouvre aujourd'hui à des « incroyants », s'il s'étend à d'autres confessions, il n'en demeure pas moins, pour l'essentiel, le fait de catholiques, de pratique ou de formation. Rien de plus normal, donc, qu'il subisse le contre-coup des mutations qui secouent son Eglise d'origine !

L'essentiel tient dans ce nouveau regard que l'Eglise catholique jette sur les conflits et les injustices sociales — le temps est révolu où l'on croyait pouvoir les régler avec la seule bonne volonté; joue également un rôle non négligeable, la fin (ou les signes de la fin) d'un certain monolithisme, et en particulier un monolithisme dans le domaine politique. Le processus devait encore s'accélérer, par le biais d'une évolution propre au syndicalisme chrétien international. Expliquons-nous !

Sur la toile de fond de la colonisation, de nombreuses sections s'étaient créées dans le tiers monde, grâce à l'activité desquelles on espérait, semble-t-il, faire barrage au marxisme, ou plus prosaïquement aux syndicats laïcs. Les exigences propres au développement de ces « cellules » obligea tout d'abord la confédération mondiale à se déchristianiser : elle devint la Confédération mondiale des travailleurs croyants (ce dernier terme disparut par la suite). Puis la décolonisation provoqua la radicalisation de l'attitude de ces groupes, et ce fut un élément essentiel de l'orientation actuelle de la centrale, dont les statuts parlent de « libération complète des travailleurs » et de « transformation fondamentale de la société ».

En Europe, si l'on connaît la transformation de la CFTC française (Confédération française des

travailleurs chrétiens) en CFDT (Confédération française des travailleurs), on ignore en général l'action de la centrale chrétienne belge qui, aussi importante que la centrale proche du Parti socialiste, mène de concert avec cette dernière, un combat unitaire la plupart du temps.

En Suisse, une mue timide

En Suisse, cette mue est apparue plus tard et s'est révélée bien timidement, au moins dans les premiers temps. Pour le monde catholique et démocrate-chrétien, le modèle dominant est resté, sans aucun doute possible, le modèle ouest-allemand; or l'Allemagne ne connaît pas de syndicat chrétien important qui aurait contribué à répercuter, avec tout ce que cela suppose, l'évolution générale que nous venons de situer dans les grandes lignes. Voilà qui a, à n'en pas douter, freiné une transformation des syndicats chrétiens; à cela s'ajoute que l'unité sociale des catholiques s'exprime déjà de façon privilégiée par l'existence du Parti démocrate-chrétien qui polarise les forces et les intérêts. L'évolution de la grande formation politique plus ou moins proche de l'Eglise, de la droite vers le centre-droit, ne s'est pas révélée jusqu'ici suffisante pour lui permettre d'accueillir sans trop de soubresauts des syndicalistes fidèles à la ligne de la Confédération mondiale du travail. Entre parti et syndicat chrétien, les liens n'en demeurent pas moins importants et les responsabilités syndicales peuvent être un tremplin efficace vers des postes « politiques » : l'actuel conseiller national vaudois Mugny est un ancien permanent syndical, l'actuel président de la CSC est député au Grand Conseil bernois, le vice-président occupe un siège parallèle au Grand Conseil tessinois.

Aujourd'hui, c'est manifeste, un courant se développe, qui remet en question l'intégration des syndiqués au mouvement démocrate-chrétien et l'adhésion « automatique » à la stratégie ambiguë de ce dernier qui tente de concilier l'action d'un Arthur Furer et celle d'un ouvrier de Nestlé. L'es-

sentiel des représentants de cette nouvelle tendance se retrouve dans les rangs de la FCOM (voir l'entrefilet ci-dessous), et, en Suisse romande, plus particulièrement à la CRT.

Entre majorité et minorité, les tensions, jusqu'à l'an passé, furent vives. On polémique à longueur de pages dans un même journal. Par « Neue Zürcher Zeitung » interposée, on posait la question : « Syndicat chrétien ou syndicats marxiste ».

POINTS DE REPÈRE

La Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse (CSC) comptait en 1975 106 061 adhérents, dont 34 543 regroupés au sein de la Fédération de la construction (FCTC) et 30 383 au sein de celle de la métallurgie (FCOM).

La proportion de un à cinq rend en général compte des rapports numériques avec les fédérations parallèles de l'Union syndicale suisse (USS). L'implantation de la CSC est particulièrement forte dans les cantons de tradition catholique, Fribourg, Valais, Uri, Lucerne, où elle est majoritaire.

A Genève, par exemple, elle compte 7000 membres, contre 35 000 à l'Union des syndicats (USS). La Confédération romande du travail (CRT) regroupe les syndicats chrétiens des employés des secteurs privés et publics, ainsi que ceux des secteurs des transports et de l'alimentation.

Le caractère abrupt de l'interrogation montre bien que le débat était loin d'être dépassionné et que l'on était souvent proche de l'anathème...

Aujourd'hui, le conflit a perdu de son intensité, les partisans d'une orientation nouvelle et plus combative ayant mis une sourdine aux déclarations claironnantes et parfois provocantes pour mettre l'accent sur une pratique syndicale vraiment nouvelle. Ici, comme ailleurs dans le mouvement syndical, la récession a certainement joué un rôle moteur dans la modification de certaines attitudes.

Les éléments essentiels de cette action « new look » peuvent être ramenés à trois composantes : démocratie syndicale — la priorité doit être donnée à l'action des travailleurs dans les usines ou les bureaux — importance des revendications qualitatives, importance de l'information et de la réflexion économique (voir DP 394, note de lecture sur le document publié par la Confédération romande du travail sur la monnaie).

Lors de la grève de Matisa, lors de celle des taxis lausannois, ou encore lors de celle de Lucifer-Genève, trois conflits où l'action des syndicats chrétiens a été importante, ce sont les travailleurs de la base qui, spontanément, décidèrent de refuser les décisions de la direction. Dans deux cas, les analyses économiques qu'ils obtinrent de la centrale « chrétienne », analyses qui couvraient les centres du pouvoir économique situés à l'étranger, leur furent d'un appui non négligeable. Les revendications qui secouèrent pendant plusieurs semaines l'hôpital cantonal de Genève participèrent des mêmes priorités : quarante heures et trois cents francs d'augmentation pour tous, des aides soignantes aux médecins.

Ce type de préoccupations, cette pratique syndicale qui caractérise les sections minoritaires, ne sont pas sans influencer l'orientation de la CSC tout entière : c'est elle qui, on s'en souvient, proposa à l'Union syndicale suisse l'initiative sur la participation.

Cette orientation n'est pas due aux seules préoccupations théoriques ou à l'origine des militants. Minoritaires face à l'Union syndicale, les syndicats chrétiens doivent présenter et appuyer des solutions originales aux questions posées par le fonctionnement de notre organisation sociale s'ils veulent justifier leur existence aux yeux des travailleurs.

Par ailleurs, certaines caractéristiques de l'organisation syndicale à l'échelle nationale favorisent le développement des initiatives des syndicats chrétiens. Le poids de l'Union syndicale se traduit en un certain nombre de contraintes qui amènent à négliger ce qui n'est pas immédiate-

ment indispensable. Les nécessités de la gestion quotidienne, les négociations avec le patronat, la participation au pouvoir économique et politique vont difficilement de pair avec la réflexion à moyen terme, les remises en question, l'autonomie des travailleurs face aux « appareils ».

Les négociations sur l'indexation des salaires dans l'horlogerie illustrent on ne peut mieux la situation que nous venons de décrire. Alors que la FCOM, minoritaire, pouvait, sans trop de risques, refuser de signer un accord dont elle estimait les bases injustes, la FTMH, partenaire déterminant, ne pouvait repousser un compromis insatisfaisant sans remettre en cause le principe même de l'indexation.

Cette répartition des tâches entre majoritaires et minoritaires a pour l'instant ses limites propres : hors de la Suisse romande et de la FCOM, les syndicats chrétiens entretiennent avec le Parti démocrate-chrétien des liens qui sont autant de freins puissants à une défense décidée des intérêts des travailleurs (l'étiquette chrétienne et ses connotations historiques sont un obstacle au rayonnement et même au recrutement).

Un rôle d'aiguillon

A l'opposé, on a reproché aux sections de pointe de la CSC des déclarations parfois provocatrices et le poids des militants gauchistes, deux « travers » propres aux organisations minoritaires. Le premier de ces « reproches » semble avoir été entendu; quant aux gauchistes, ils sont peut-être moins nombreux là qu'à l'Union syndicale, où se retrouvent les membres de groupes comme la Ligue marxiste révolutionnaire ou le Centre de liaison politique (les syndicats chrétiens attirent, eux, les « inorganisés » sensibles aux idées développées depuis mai 1968).

Ne nous leurrions pas : les syndicats chrétiens ne sont pas la CFDT française. Il n'empêche que pour l'instant le rôle d'aiguillon que se proposent de jouer certaines sections de la CSC est profitable à l'ensemble des travailleurs suisses.

POINT DE VUE

De l'étude de l'économie

Je suis convaincu que ce qu'on nomme pompeusement les « sciences économiques » n'est qu'un conglomérat de théories farineuses, de racontars et de querelles de préséance entre professeurs d'université.

Un étudiant m'a récemment détaillé son programme d'étude en Faculté de sciences économiques. J'ai été à ce point atterré que je n'ai pu que lui conseiller vivement de lire Rabelais, Pierre Dac, Molière et les Tables numériques de Voellmy et Extermann, afin de se récupérer un peu les neurones.

Atterré étais-je, vous dis-je.

Et j'en suis venu à me demander pourquoi les économistes — qui prévoient toujours tout, c'est bien connu — n'ont pas senti venir la vague de froid qui a chambardé une bonne série de prévisions économiques aux Etats-Unis... J'en ai donc déduit que les phénomènes climatiques sont aux phénomènes économiques ce que l'axe d'une roue est aux dessins du pneu — ou, en d'autres termes, qu'un économiste est à l'économie ce qu'un coq de clocher est au vent. Conséquence : il y a lieu d'introduire dans les programmes d'étude de sciences économiques quelques cours de climatologie, donc de géographie physique, donc de chimie et de physique, parallèlement à des cours pratiques dans des ateliers ou des fermes, histoire de voir au plus près les relations entre travail, fatigue, sueur au front et formation de capital.

Puisqu'on admet généralement que les êtres humains sont des facteurs non négligeables dans les processus dits économiques, il serait de bon ton d'approcher ces êtres-là avec un peu de circonspection. Comme l'étude de leur comportement renvoie inévitablement à leur

physiologie, il serait indiqué que nos économistes s'inquiètent un peu de biologie, donc de génétique des populations, par exemple, d'écologie, de bio-sociologie et de ce qui s'ensuit. Ils feraient bien d'en saisir les fondements — avec des travaux pratiques, évidemment — plutôt que de patauger dans les livres de MM. Friedmann ou Keynes.

Tout cela est nécessaire, certes, mais il est quelque chose de fondamental : *l'acquisition d'une méthode expérimentale*, venant consolider l'observation et le raisonnement.

Cela signifie qu'étudiants et professeurs se décarcassent désormais pour faire bouillir tout seuls leur marmite. Leurs facultés seront donc *auto-financées et auto-gérées*, le contribuable n'ayant, en outre, pas à se crever la peau à entretenir des gens qui devisent sommairement sur les raisons sur les raisons pour lesquelles le contribuable se creve la peau au profit de gens qui ne se la crèvent pas. Il y a là, on en conviendra aisément, une occasion absolument unique pour les économistes de montrer de quoi ils sont capables. Je suis même certain qu'ils seront ravis de se débrouiller tout seuls... Il y a là aussi, pour la communauté, moyen de faire de très utiles économies — qui permettraient d'améliorer grandement le réseau de surveillance météorologique, surtout dans l'hémisphère sud. D'une pierre, deux coups : ça, c'est de l'investissement !

Gil Stauffer

P.S. : Cherche étudiants en économie pour m'aider à couper et transporter mon bois. Travail en forêt, air frais assuré, repas de midi et du soir. Salaire : 1 franc l'heure. Ne peux pas payer plus pour des raisons économiques obscures qu'il s'agirait d'éclaircir.

FRIBOURG

Tempête sur un écran

A Fribourg, le pouvoir de la télévision n'est pas émoussé, et c'est le moins que l'on puisse dire.

Après une émission (« En direct avec... »), voilà le Conseil d'Etat qui se réunit en séance extraordinaire pour prendre position : ... « S'il est normal et même nécessaire que des opinions divergentes soient émises au cours de telles émissions, le niveau de la plupart des interventions des étudiants et leur caractère polémique ont contribué à ternir l'image de l'Université de Fribourg. Le Conseil d'Etat regrette que les règles de la courtoisie et de l'hospitalité aient été fréquemment violées et qu'un débat qui aurait pu être instructif, intéressant et constructif, ait pris l'allure d'un réquisitoire ».

Voilà quinze syndicats qui renchérissent, signant en commun une déclaration : « Le spectacle lamentable assuré par un groupe d'étudiants de l'Université de Fribourg, grossiers malhonnêtes, sans éducation et sans instruction, n'est pas près d'être oublié ».

Voilà le rédacteur en chef du principal quotidien du canton (« La Liberté », 3 mars) qui embouche les trompettes du redresseur de torts, clame son indignation, demande des comptes, comme si la patrie était menacée : ... « Plus qu'à la recherche policière de causes secondaires c'est à la racine qu'il faut aller si l'on veut mieux cerner les raisons de ce totalitarisme en germe. Il n'est certes pas inintéressant de savoir que la salle avait été soigneusement noyauté. Il est certainement utile de rechercher les circonstances de cette manipulation de grand style. Il serait plus profitable de déceler la source intellectuelle de ce pus qui coule du flanc universitaire. Plutôt que de prendre des mesures il faut prendre la mesure du désarroi que trahit l'inqualifiable festival d'intolérance de ce *En direct avec...* ».

Tout ce remue-ménage pour une seule émission de télévision ! Il est vrai que le canton de Fri-

bourg a pris l'habitude de se considérer comme un parent pauvre du petit écran suisse romand.

Les trois précédents « En direct avec » organisés par la TV romande s'étaient déroulés dans l'esprit helvétique de l'époque : avec sérieux, avec sérénité ! Ainsi, avec M. Chevallaz face aux ouvriers des Charmilles, M. Piot aux paysans réunis à Apples, M. Felber à un échantillon de ses administrés loclois. Malgré l'acuité des problèmes posés par la crise à la classe ouvrière, des problèmes paysans ou régionaux (Montagnes neuchâtelaises), les rencontres avaient été de bon ton.

M. FÜRER, administrateur délégué de Nestlé, n'a donc pas eu cette chance face à un cénacle d'étudiants fribourgeois.

Après une présentation pleine de déférence de l'invité et la dizaine de questions objectivement embarrassantes posées par l'animateur — M. Dumur — le public étudiant s'est lancé à l'assaut de la forteresse Nestlé. Méfaits du lait en poudre (procès de Berne), pratique de la multinationale helvétique dans les pays du tiers monde, « contribution » au développement, politique des prix, des salaires et de l'emploi dans des pays marqués par les dictatures fascistes ou ségrégationnistes, attitude à l'égard des régimes dictatoriaux (« Nestlé ne fait pas de politique »), pratique d'absorption d'entreprises, M. FÜRER dut subir un véritable ouragan de questions claires, de faits précis.

Souvent débordé, regrettant de n'avoir pas affaire aux « académiciens » (Akademiker, probablement) qu'il avait cru rencontrer, le PDG s'efforçait de convaincre l'assemblée de ses bonnes intentions, « Je suis un homme intègre, honnête, sincère, etc. », ce que l'on était bien tenté de croire, tant le personnage était l'image bien respectable d'une certaine Suisse; mais là n'était pas la question. Il s'agissait de l'empire Nestlé, de l'action d'une multinationale, avec les pratiques de toute multinationale — fût-elle helvétique, donc « neutre » — à l'égard du tiers monde et de son exploitation.

Des faits décidément trop brûlants (la croissance

des investissements de Nestlé en Argentine depuis l'avènement de la dictature fasciste ou l'augmentation extraordinaire des prix des produits lactés au Chili sous le régime Pinochet). M. FÜRER, tel un enfant de chœur (n'a-t-il pas été député démocrate-chrétien !) ne savait rien, protestait de sa bonne foi.

M. Dumur, habituellement si habile à endiguer les courants trop tumultueux, était également emporté par le flot des interventions estudiantines qui, sérieuses et semble-t-il bien documentées, ne pouvaient être écartées d'un coup de baguette télévisuelle magique.

Faut-il dire en peu de mots notre impression ? Une soirée chaude, passionnante, inhabituelle eu égard à la coutumière orthodoxie « objective » des émissions d'information. Espérons que ce ne soit pas la dernière du type, et que l'on ne mette pas l'Université de Fribourg sur la liste noire des publics peu recommandables !

Ce que l'on aurait pu attendre de plus de la confrontation ? Que les contradicteurs de M. FÜRER abandonnent l'espoir de lui faire avouer — fût-ce à travers des démonstrations précises — que la société multinationale qui l'emploie est un monstre froid, juste bon à susciter l'angoisse du monde entier; qu'ils s'écartent de ces perspectives moralisatrices pour engager le débat sur le fond, sur le type de société et de développement qui permet l'avènement de la puissance de Nestlé.

Quant à ces discours sur la tolérance qui fusent de partout (on ne parlera pas ici des commentaires hystériques du « Nouvelliste » valaisan), ils viennent un peu tard ! Voyez par exemple les efforts considérables de Nestlé pour réduire au silence les membres du Groupe travail tiers monde à l'occasion du récent procès de Berne (pressions sur les imprimeurs, appel à Ernest Cincera pour des renseignements, etc.) : M. FÜRER sait prendre la parole et la garder s'il le veut.

Là, bien sûr, il y avait peu de chance pour que le directeur, habitué à diriger son entreprise sans le moindre flottement, et des étudiants ne manifestant pas le même respect face à l'autorité

patronale que des employés, trouvent le terrain qui leur aurait permis de dialoguer valablement. Pour le reste, la démonstration est faite, une fois de plus, que l'on ne conçoit guère, chez nous, la discussion que comme l'expression d'un « consensus ». C'est peut-être pour cette raison que les débats télévisés ne débouchent le plus souvent que sur l'interprétation de refrains connus.

COMMUNISTES SUISSES

Les années trente pour comprendre l'actualité

Ce n'est pas encore le grand débat public entre « camarades » et militants, mais c'est déjà l'ébauche d'une mise au clair de l'histoire : la « Voix ouvrière » (25 et 26 février) donne la parole à Marie-Madeleine Grounauer, auteur du livre « La Genève de Léon Nicole », pour une page d'éclaircissements sur « les tournants du Parti communiste genevois dans les années trente ».

L'enjeu : l'explication des mots d'ordre « contradictoires » du Parti communiste genevois à l'époque.

— 1933-1934 : lutte contre les socialistes « social-fascistes ».

— 1935-1936 : front commun avec les socialistes. En filigrane de la controverse (Jean Vincent répond, lui aussi sur près d'une page de l'organe officiel du Parti communiste, à Marie-Madeleine Grounauer) : le poids de l'Union soviétique sur les partis communistes européens dans ces années cruciales — également dans notre pays ! — pour le mouvement ouvrier.

Venant après l'organisation d'un colloque sur l'histoire du mouvement ouvrier, cette initiative du Parti du travail est-elle la marque d'un « tournant » (inspiré par la montée de l'« eurocommunisme ») dans la ligne politique des communistes suisses ? Les signes sont encore trop ténus pour l'affirmer.

Propriété privée

Une fois n'est pas coutume : si je disais un peu de bien des Etats-Unis ?

Y séjournant en 1967-68, je me souviens avoir été frappé par le nombre d'« avis », à l'entrée des localités grandes ou petites, de « villages », de « communities » ou de « towns », du genre : « Beware ! We are fond of our kids ! » — « Attention ! Nous aimons nos enfants ! » « Automobilistes, ralentissez... » « This is our community ! » — « Ceci est notre communauté » ; ainsi donc, il se peut que des enfants jouent au ballon

La Défaite d'un Dieu

Quand les serpents du soir
se glissent
dans la demeure austère
Je m'assieds et je chante
à mi-voix comme chantent
en leur jardin les fous
Je recompte les heures
Je me remets en route
vers ma jeunesse intacte
Et parfois je m'arrête
près d'un cœur immobile
Je n'ai plus que la pluie
pour compagne le sang
des plus vieux sacrifices
Et mon assiette est vide
mon lit toujours défait
Un Dieu pleure en silence
dans un coin de la pièce
sous les aspects d'un chat
qui ne veut rien savoir
des caresses du monde

Georges Haldas

ou fassent de la bicyclette... Car la route est à eux, nous sommes ici chez nous.

Hélas, tout au contraire.

J'ai été me promener du côté de Pully. Pas mal, l'aménagement du port de Pully. Mais prévu apparemment pour des retraités, pour des convalescents et des valétudinaires. Bancs au bord du lac; parterres de fleurs; beaux gazons... « Accès interdit »... « Accès interdit aux chiens »... « Les chiens doivent être tenus en laisse »...

Et ailleurs : « Interdiction de circuler à bicyclette... », « Interdiction de jouer au ballon »... « Interdiction de passer » ; « Propriété privée »... Et encore, cette fois au Grand-Vennes, au-dessus de Lausanne : « Chemin privé »...

Et encore, une magnifique école, primaire apparemment, à l'orée de la forêt :

« Accès interdit au public ».

Mes bons Messieurs...

Ce « public », comme vous dites, pour une part tout au moins, est formé de citoyens suisses et de contribuables vaudois. Ce qui veut dire que c'est lui *qui paie* et qui *vous paie*... Que c'est avec son argent que cette école a été construite. Demain, vos enfants ne manqueront pas de « contester » et de (nous) vous accuser de les enfermer dans un « ghetto »... (de même à l'Université de Dorigny).

En vérité, vous faites beaucoup pour rendre nos villes inhabitables, et la vie, peu à peu, insupportable.

* * *

Autre chose :

Je lis dans la « Vie protestante » (janvier) que l'exportation du matériel de guerre a presque doublé au cours de ces deux dernières années.

« Le Conseil fédéral, qui s'était engagé avant le vote sur l'initiative à restreindre les autorisations d'exportation, suit une politique contraire à la volonté exprimée par le peuple. » écrit la VP, qui ajoute ceci :

« Le développement de l'industrie des armements

ne crée pas d'emplois sûrs et nuit aux exportations suisses dans le tiers monde. »

Pas d'emplois sûrs ? Peut-être pas. Mais des emplois, à coup sûr ! Par exemple, des postes d'évêques en Ouganda... Nous livrons des avions à l'Ouganda (et tant pis si on me dit que je suis raciste : je ne crois pas que les Noirs de l'Ouganda, sans l'aide de l'Occident et de l'Orient, pourraient avoir ces avions, ces tanks, mitrailleuses, etc., qui font la joie de petits et grands — je parle des actionnaires). Nous contribuons donc à créer des postes de travail.

Et c'est vergogne de voir la « Vie protestante » donner dans le « zieglerianisme » !

J. C.

Un PDG serviable

La catastrophe de Seveso a, comme l'on sait, des répercussions dans notre pays. En voici une de plus !

Le Dr Marc Oltramare, « médecin du travail » aux Ateliers des Charmilles, privat-docent (médecine du travail) à l'Université de Genève, a été licencié à la suite de ses déclarations condamnant la politique menée par Givaudan à Seveso. On sera curieux d'apprendre que le directeur des Ateliers, Paul Waldvogel, est le propre père du président du conseil d'administration de Givaudan, Guy Waldvogel.

M. Waldvogel père est décidément un homme serviable. Dans l'affaire Ziegler, il avait déjà joint sa voix à la campagne menée par un administrateur de Nestlé et quelques autres. Les Ateliers n'ont aucun lien avec les multinationales, mais on a toujours besoin d'un plus fort que soi !

Voilà un coup supplémentaire sévère pour la médecine du travail : le Dr Oltramare était l'un des rares médecins à la pratiquer.